

**DELIBERATION DU BUREAU**

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2018**

**OBJET : demande de subvention pour l'animation LEADER 2019**

Nombre de membres du bureau : 13 représentant 13 voix  
Nombre de membres en exercice : 12 représentant 12 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 7 représentant 7 voix

**N° : 031/2018**

L'an deux mille dix-huit et le treize décembre, le bureau régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte à Brignoles.  
Il examine le point n° 02 de l'ordre du jour, visé en objet.  
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

**DELEGUES DES EPCI**

**ETAIENT PRESENTS :**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :**

B VAILLOT – M LATZ – A MONTIER – M GROS – F PERO

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :**

B de BOISGELIN – A CHARRIER

Le syndicat mixte du Pays de la Provence Verte et le Parc Naturel Régional de la Sainte Baume unissent leurs efforts pour déployer le programme européen LEADER 2014-2020 au service de la stratégie « LEADER, Laboratoire d'idées pour une transition territoriale durable en Provence Verte et Sainte-Baume ». Lancé en juin 2016, le programme est aujourd'hui en phase opérationnelle avec un ensemble de projets à accompagner et financer en matière de développement local.

L'année 2018 a été l'année d'entrée en rythme de croisière du programme, avec le lancement du deuxième Appel à propositions permanent. Le nombre de projets soutenus s'élève actuellement à une quarantaine. C'est aussi cette année que le paiement des premiers projets a été effectué. Les souhaits de mobilité des agents en poste depuis le lancement du programme ont amené la structure porteuse à renouveler totalement l'équipe technique en charge du GAL au courant du premier trimestre 2018. Ont été recrutées deux chargées de mission, avec une répartition des missions optimisée en fonction de l'avancement du programme.

L'année 2019 se présente comme une continuité de cette dynamique avec, en plus, la mise en place du dispositif de coopération à travers l'ouverture des premiers Appels à candidature à cet effet. En outre, une évaluation à mi-parcours de la Stratégie Locale de Développement, à l'aide d'un stagiaire à recruter, va aider au suivi et au pilotage des actions et apporter les éventuels ajustements nécessaires. Enfin, c'est l'année pendant laquelle la valorisation des projets pourra être entamée suite à la réalisation et au paiement des premiers projets. Les frais de mission, de formation et quelques frais de communication complètent les besoins de la mission pour l'année 2019.

Ces missions d'animation et de gestion (ainsi que les frais de formation associés) sont financées à 100% par le FEADER et la Région.

Il est ainsi proposé de solliciter la demande d'aide au titre du dispositif 19.4 LEADER Provence Verte Sainte-Baume pour l'animation et la gestion du GAL Provence Verte Sainte-Baume 2019 dont le plan de financement prévisionnel est le suivant :

#### DEPENSES

Prestations : de restauration (pour réunions), de communication, de formation, d'impression d'autocollants.	12 170,34 €
Frais salariaux	94 585,68 €
Coûts indirects (15%)	14 187,85 €
Dépenses prévisionnelles sur frais réels : frais de déplacement et de restauration	3 352,50 €
Dépenses prévisionnelles forfaitisées : frais de repas et d'hébergement	1 092,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>125 388,37 €</b>

## RECETTES

FEADER (60%)	75 233,02 €
Conseil Régional PACA (40%)	50 155,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>125 388,37 €</b>

### Le Bureau

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel 2019 pour l'animation et la gestion du GAL LEADER Provence verte Sainte Baume conformément au tableau ci-dessus
- De solliciter sur ces bases le FEADER (sous-mesure 19.4 -- LEADER Provence Verte Sainte-Baume) et l'aide du Conseil Régional
- D'autoriser le président à signer tout acte à intervenir relevant de cette opération

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte



Bernard VAILLOT  
Maire de Camps la Source